



Rumilly, le 26 novembre 2024.

**Centre Communal
d'Action Sociale**

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02
Fax 04 50 64 69 21
Contact@mairie-rumilly74.fr
www.mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : AC/AR/PF

Affaire suivie par Mme Anne ROCHAS, Directrice du C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le

LUNDI 9 DECEMBRE 2024 à 9 h

en mairie de Rumilly (Salle des commissions).

A l'ordre du jour figurent :

1. Avenant n°1 au protocole d'accord sur la gestion du temps de travail,
2. Avenant n°1 à la convention référent santé et accueil inclusif / IPDE,
3. Renouvellement de l'agrément de l'Espace de Vie Sociale Espace Croisollet,
4. Autorisation à donner à M. Le Président d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement au titre du budget 2025,
5. Questions diverses,
6. Dossiers d'aide sociale légale,
7. Dossiers de demandes d'aides financières.

:: Ville de RUMILLY

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

E CAPOË



**L'Adjointe au Maire chargée des affaires sociales,
du logement, de la petite enfance et des relations
avec les aînés,**

Vice-présidente du CCAS

Astrid CROENNE

Pièces jointes :

- Pouvoir
- Exposé
- Procès-verbal du conseil d'administration du 14 octobre 2024

- Annexe n°1 - Point 1 – Avenant n°1 Protocole d'accord sur la gestion du temps de travail
- Annexe n°2 – Point 2 – Avenant n°1 Convention référent santé et accueil inclusif/IPDE
- Annexe n°3 – Point 3 – Projet social 2025-2028 de l'Espace Croisollet

